


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS_FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ CARBURETTOR CLNR.
NETTOYEUR POUR CARB. ET ÉTRANGLEUR

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Lubrifiant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline
Wieldrechtseweg 39
3316 BG Dordrecht
Pays-Bas
+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou
prendre contact avec le CSR local

SDS@valvoline.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

00-800-825-8654 / 001-859-202-3865, ou appeler
le SAMU en composant le 01 40 05 48 48

Informations sur le produit

+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre
contact avec le CSR local

RUBRIQUE 2: Identification des dangers
2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1

H222: Aérosol extrêmement inflammable.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous
l'effet de la chaleur.

Irritation cutanée, Catégorie 2

H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes
cibles - exposition unique, Catégorie 3,
Système nerveux central

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système respiratoire

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Danger par aspiration, Catégorie 1

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage
Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence :

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
Prévention:	
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer les aérosols.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

Intervention:

P301 + P310

EN CAS D'INGESTION: Appeler
immédiatement un CENTRE
ANTIPOISON/un médecin.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES
YEUX: rincer avec précaution à l'eau
pendant plusieurs minutes. Enlever les
lentilles de contact si la victime en porte et
si elles peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer.

P304 + P340

EN CAS D'INHALATION: transporter la
victime à l'extérieur et la maintenir au repos
dans une position où elle peut
confortablement respirer.

Stockage:

P410 + P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas
exposer à une température supérieure à 50
°C/ 122 °F.

P403 + P233

Stocker dans un endroit bien ventilé.
Maintenir le récipient fermé de manière
étanche.

Elimination:

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une
installation d'élimination des déchets
agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cycliques

4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one

2.3 Autres dangers
Conseil supplémentaire

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Mélanges

Nature chimique

: La matière peut accumuler des charges électrostatiques

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes,	01-2119473851-33-xxxx	Flam. Liq.2; H225 STOT SE3; H336	>= 25,00 - < 40,00


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

cyclics		Asp. Tox.1; H304 Aquatic Chronic2; H411	
4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one	123-42-2 204-626-7 01-2119473975-21-xxxx	Flam. Liq.3; H226 Eye Irrit.2; H319 STOT SE3; H335	>= 25,00 - < 40,00
xylène	1330-20-7 215-535-7 01-2119488216-32-xxxx	Flam. Liq.3; H226 Acute Tox.4; H332 Acute Tox.4; H312 Skin Irrit.2; H315 STOT SE3; H336 STOT SE3; H335 Asp. Tox.1; H304 Aquatic Chronic3; H412	>= 10,00 - < 12,50
propane	74-98-6 200-827-9 01-2119486944-21-xxxx	Flam. Gas1; H220 Press. GasLiquefied gas; H280	>= 10,00 - < 15,00
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
butane	106-97-8 203-448-7 01-2119474691-32-xxxx	Flam. Gas1; H220 Press. GasH281	>= 15,00 - < 25,00

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas d'exposition ou en cas de malaise.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Consulter un médecin après toute exposition importante.
- En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.

En cas d'ingestion : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau, peuvent inclure :
rougeur de la peau
troubles de l'estomac ou des intestins (nausées, vomissements, diarrhée)
irritation (nez, gorge, voies respiratoires)
effets sur la mémoire
Insuffisance respiratoire
confusion
pouls irrégulier

Risques : L'inhalation de fortes concentrations de ce matériau, ce qui peut se produire dans les espaces confinés ou lors d'un abus volontaire, peut entraîner des arythmies cardiaques. Les sympathomimétiques peuvent provoquer des arythmies cardiaques chez les personnes exposées à ce matériau. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Eau pulvérisée
Mousse


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction
inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant
la lutte contre l'incendie : Ne jamais utiliser un chalumeau soudeur ou coupeur sur un tonneau ou à proximité d'un tonneau (même vide) parce que le produit (même s'il ne s'agit que de résidus) peut s'enflammer de façon explosive.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion
dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone
Acétone
fumées et vapeurs acres
Hydrocarbures
Aldéhydes

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection
spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques
d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Enlever toute source d'ignition.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

 Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
 ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

Éviter l'inhalation de la poussière.
 Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
 Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.
 Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.
 Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
 Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
 En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
 Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
 Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
 Ne pas fumer.
 Le récipient vide est dangereux.
 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 Équipement de protection individuel, voir section 8.
 Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
 Les récipients ne peuvent être ouverts que sous hotte d'extraction.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Utiliser des outils anti-étincelles. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Défense de fumer. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle
Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one	123-42-2	VME	50 ppm 240 mg/m ³	FR VLE
butane	106-97-8	VME	800 ppm 1.900 mg/m ³	FR VLE
xylène	1330-20-7	TWA	50 ppm 221 mg/m ³	2000/39/EC


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

		STEL	100 ppm 442 mg/m ³	2000/39/EC
		VME	50 ppm 221 mg/m ³	FR VLE
		VLCT (VLE)	100 ppm 442 mg/m ³	FR VLE

8.2 Contrôles de l'exposition
Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) de ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Portez des lunettes de protection contre les produits chimiques lorsque les yeux sont potentiellement exposés au liquide, à la vapeur ou au brouillard.

Protection des mains

Remarques : caoutchouc butyle Néoprène

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps

: Porter selon besoins:
Vêtements étanches
Chaussures de sécurité
Vêtements résistant au feu
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure.

Protection respiratoire

: En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : aérosol

Odeur : caractéristique


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH :
Non applicable

: Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : -44 °C

Donnée non disponible

Point d'éclair : -97 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité,
supérieure : 10,9 % (v)

Limite d'explosivité, inférieure : 0,7 % (v)

Pression de vapeur : 8.300 hPa (20 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 0,717 gcm³ (20 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : non miscible

Solubilité dans d'autres
solvants : Donnée non disponibleCoefficient de partage: n-
octanol/eau : Donnée non disponibleTempérature de
décomposition : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Non applicable

Propriétés comburantes : Donnée non disponible


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

 Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
 ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

 Matières à éviter : alcalis
 aluminium
 Plomb
 peroxydes
 Acides forts
 alcalis forts
 Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

 Produits de décomposition dangereux : fumées et vapeurs acres
 dioxyde de carbone et monoxyde de carbone
 Hydrocarbures

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1 Informations sur les effets toxicologiques

 Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
 Contact avec la peau
 Contact avec les Yeux
 L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 23,3 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: vapeur

Méthode: OCDE ligne directrice 403

Evaluation: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité aiguë par inhalation.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.800 - 3.100 mg/kg

Composants:

4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.002 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 13.500 mg/kg

DL50 (Rat): > 1.875 mg/kg

Evaluation: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité cutanée aiguë.

Composants:

xylène

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.523 - 8.600 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 6700 ppm

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: vapeur

Evaluation: Le composant / mélange est classé comme toxique par inhalation aiguë, catégorie 4.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 1.700 mg/kg

Composants:

propane

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1.237 mg/l

Durée d'exposition: 2 h

Atmosphère de test: gaz

Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'inhalation dans les classifications SGH.

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

Composants:

butane

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 50000 ppm
 Durée d'exposition: 2 h
 Atmosphère de test: gaz

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Produit:

Résultat: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Composants:

Hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Légère irritation passagère

4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Légère irritation passagère

xylène

Résultat: Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Produit:

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau., Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

Hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Espèce: Lapin

Résultat: Légère irritation passagère

4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one

Espèce: Humaine

Résultat: Irritant pour les yeux.

Remarques: 100 ppm pendant 15 minutes

xylène

Résultat: Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

 Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
 ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

Composants:

Hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Type de Test: Test de Maximalisation

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one

Type de Test: Test de Maximalisation

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames

Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

: Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

: Type de Test: Test du micronucleus in vivo

Espèce utilisée pour le test: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

propane

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames

Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique

Résultat: négatif

Remarques: L'information fournie est basée sur les données
de substances similaires.

butane

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames

Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 00000078927

Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Composants:

Hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one

Evaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

xylène

Evaluation: Peut irriter les voies respiratoires., Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants:

Hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

xylène

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information supplémentaire
Produit:

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité
Composants:

Hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 3 - 10 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et : EL50 (Daphnia magna): 4,6 - 10 mg/l

les autres invertébrés : Durée d'exposition: 48 h


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

- aquatiques
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 10 - 30 mg/l
Point final: Inhibition de la croissance
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,17 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- Évaluation Ecotoxicologique
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- 4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one
Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- xylène
Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 23,53 - 29,97 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna): > 100 - < 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Type de Test: Essai en statique


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

- butane
Toxicité pour les poissons : Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
QSAR
- Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): Prévu > 10 - <
aquatiques 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: QSAR
- Toxicité pour les algues : CE50 (Algues vertes): Prévu 7,7 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: QSAR

12.2 Persistance et dégradabilité
Composants:

Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics
Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Biodégradation: 98 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F
Remarques: L'information fournie est basée sur les données
de substances similaires.

xylène
Elimination physico-chimique : Remarques: Le produit s'évapore facilement.

butane
Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Remarques: L'information fournie est basée sur les données
de substances similaires.


12.3 Potentiel de bioaccumulation
Composants:

4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one
Coefficient de partage: n- : log Pow: -0,098
octanol/eau

xylène
Coefficient de partage: n- : log Pow: 3,16
octanol/eau

propane
Coefficient de partage: n- : log Pow: 2,36
octanol/eau

butane

		Page: 18
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 16.12.2016
		Date d'impression: 26.01.2018
		Numéro de la FDS: 000000078927
Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB. ET ÉTRANGLEUR		Version: 1.3
VE54100		

Coefficient de partage: n- : log Pow: 2,89
octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans supplémentaire : l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR: Marchandise non dangereuse
ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: UN1950
ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: UN1950
RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES DANGEREUSES (IMDG): UN1950


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

RID: Marchandise non dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: Aerosols, inflammable

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Aerosols, inflammable

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES
DANGEREUSES (IMDG): AEROSOLS

RID: Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: 2.1

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: 2.1

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES
DANGEREUSES (IMDG): 2.1

RID: Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage
ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:
ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:
RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES
DANGEREUSES (IMDG):
RID: Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement
ADR: Dangereux pour l'environnement

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: Dangereux pour l'environnement

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Dangereux pour l'environnement

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES
DANGEREUSES (IMDG): Dangereux pour l'environnement, POLLUANT MARIN

RID: Dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

		Page: 20
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 16.12.2016
		Date d'impression: 26.01.2018
		Numéro de la FDS: 000000078927
Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB. ET ÉTRANGLEUR		Version: 1.3
VE54100		

Type de navire: non applicable
 Codes de danger: non applicable
 Catégorie de polluants: non applicable

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : butane
propane

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
P3a	AÉROSOLS INFLAMMABLES	150 t	500 t
E2	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	200 t	500 t

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant.

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : 30 % et plus: Hydrocarbures aliphatiques
5 % ou plus mais moins de 15 %: Hydrocarbures aromatiques


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 00000078927

Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

Autres réglementations : Les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à travailler avec ce produit selon la directive européenne 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations
Information supplémentaire

Date de révision: 16.12.2016

Procédure de classification:

H222,	Aérosol extrêmement inflammable.,	Méthode de calcul
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.	
H315	Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.	Méthode de calcul
H335	Peut irriter les voies respiratoires.	Méthode de calcul
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion	Méthode de calcul


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

 Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
 ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

et de pénétration dans les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Méthode de calcul

Texte complet pour phrase H

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H281 Contient un gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
 Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
 La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 16.12.2016

Date d'impression: 26.01.2018

Numéro de la FDS: 000000078927

 Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB.
 ET ÉTRANGLEUR

Version: 1.3

VE54100

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l' « Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

C_{lxx} : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (IC_{xx})

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CM_{xx} : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LC_{xx})

DM_{xx} : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LD_{xx})

logPow : coefficient de partage octanol-eau

N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)

PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)

PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)

P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)

STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)

STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)

VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)

MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)

WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas

ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin


ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)

CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)

CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)

DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).

	Page: 24
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 16.12.2016
	Date d'impression: 26.01.2018
	Numéro de la FDS: 000000078927
Valvoline™ CARBURETTOR CLNR. NETTOYEUR POUR CARB. ET ÉTRANGLEUR VE54100	Version: 1.3

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)

REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

Phrase R Phrase de risque

Phrase S : Phrase de sécurité

WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne